

Site Natura 2000

La Calestienne entre Oppagne et Barvaux

BE34006



Carte d'identité

Superficie	258,61 ha	Direction du DNF	Marche-en-Famenne
Communes concernées	Durbuy, Erezée	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Le site est formé de deux entités essentiellement forestières (Bois de Biron et de Bouchaimont) établies sur des parties de la Calestienne entre Biron et Barvaux. La géologie particulière entraîne une dominance de forêts (chênaies, chênaies-charmaies). Certaines zones schisteuses et les fonds de vallées sont occupés par des chênaies-frênaies plus humides, tandis que les cours d'eau sont bordés de forêts alluviales. En termes d'espèces, ces zones forestières sont l'habitat du pic noir ainsi que de deux espèces de chauves-souris. Les zones ouvertes des massifs forestiers abritent des prairies maigres et des pelouses calcaires, très riches d'un point de vue floristique et qui sont l'habitat de la pie-grièche écorcheur. On y trouve aussi de petites surfaces de prairies humides à végétation haute. Les milieux aquatiques comprennent des ruisseaux calcaires et constituent, entre autres, l'habitat du chabot.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Hêtraie calcicole

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies calcicoles (UG 8)	86,68
Hêtraies à aspérule (UG 8)	22,73
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	5,25
Chênaies-charmaies (UG 8)	4,44
Pelouses calcicoles* (UG 2)	2,21
Forêts alluviales* (UG 7)	0,94
Végétation des eaux courantes (UG 1)	0,49
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	0,10
Sources pétrifiantes* (UG 1)	0,08
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	0,05
Végétation à characées des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1)	-

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Pie-grièche écorcheur



Grand Rhinolophe

Oiseaux

Pic noir
Pie-grièche écorcheur

Mammifères

Grand Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échanquées

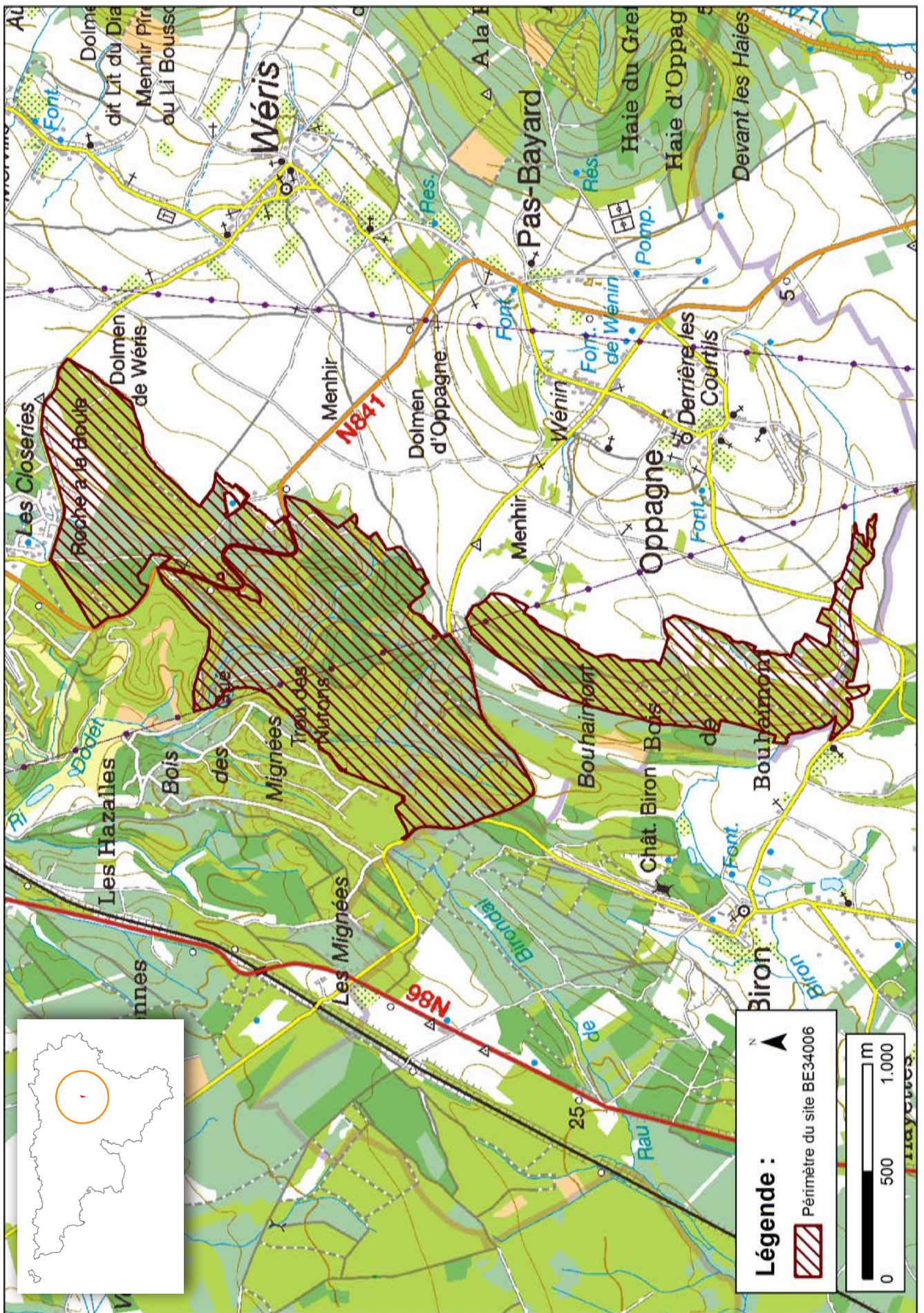
Insectes

Damier de la succise

Poissons

Chabot

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50 000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données: M.B. du 30/06/2016